



Projet d'assurance n° 866587

Présentation du Pack Réseaux

Le **Pack Réseaux** est bâti sur un **engagement mutuel à agir ensemble** dans le sens de la prévention des dommages affectant les réseaux.

n Votre engagement

Au coeur du Pack - une Charte des bons comportements

Vous vous engagez, par l'adhésion au Pack, à adopter et respecter les bons comportements de la charte dans l'objectif de réduire la fréquence d'occurrence des sinistres.

En cas de sinistres et si vous n'avez pas respecté les **engagements** fixés par le Pack Réseaux auquel vous avez adhéré, il vous sera appliqué une franchise majorée.

n Nos outils pour vous accompagner

1. Aide à la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Avant de commencer vos travaux à proximité de réseaux, vous devez :

- n adresser dans les délais une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) à chaque exploitant ayant des réseaux sur l'emprise des travaux,
- n vous assurer que l'exploitant y a bien répondu pour faire d'éventuelles relances et prendre les précautions nécessaires à la réalisation des travaux,

Afin de vous faciliter cette démarche, SMABTP a développé un partenariat avec la société DICT.fr. Notre partenaire propose la première solution accessible à tous par Internet pour réaliser d'une manière simple, rapide et sécurisée l'envoi et le suivi de vos DICT.

En adhérant à cette convention vous bénéficiez en partenariat avec DICT.fr* :

- n d'une **réduction de 50 %** sur le coût de la formation à l'utilisation du portail www.dict.fr
- n d'une **prise en charge de 10 % des coûts des packs DICT.fr** dans la limite annuelle de 50 €
- n d'un **accès illimité** au support technique à l'utilisation du portail.